

# COMITE GERSOIS POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA DEFENSE DE L'HOPITAL PUBLIC

BP 5009732000 Auch Cedex www.gers-sante.org comite@gers-santé.org Association régie par la loi de 1901

---

Auch le 4 avril 2013

Monsieur le Directeur  
Centre Hospitalier d'Auch

Monsieur,

Nous avons été destinataires d'un courrier des personnels paramédicaux du service des urgences de votre établissement par lequel ils attirent l'attention des autorités politiques, administratives et les usagers, sur la future installation du service des urgences dans les nouveaux locaux.

Ils se félicitent de voir leurs conditions matérielles de travail être, enfin et après plusieurs années d'attente, en conformité avec la réglementation. Mais par ailleurs, ils dénoncent le manque d'effectif non médicaux au regard de la configuration des nouveaux locaux, de l'activité réelle et donc du respect de la réglementation.

Nous sommes étonnés que malgré les arguments et démonstrations des personnels, vous n'ayez pas pris en compte les conséquences des changements qu'allait inmanquablement entraîner l'installation dans les nouveaux locaux.

Représentant, avec d'autres, les usagers de l'hôpital public, nous sommes inquiets de voir que seuls les personnels non médicaux sont soucieux de la sécurité des usagers de l'hôpital.

Nous le sommes d'autant plus que les représentants des personnels ont annoncé que vous planifiez des économies à hauteur de 500 000 euros, ce qui induirait la suppression de 15 emplois dans l'ensemble des services.

Il nous semble utile de rappeler que l'hôpital a une obligation de sécurité vis-à-vis des malades. Tout établissement de santé doit disposer des ressources humaines lui permettant de faire face, à tout moment, à un cas relevant de ses missions et spécialités. Les manques d'effectifs sont fautifs.

Les personnels des urgences sont parmi les professionnels, les mieux placés pour évaluer les effectifs nécessaires qui assurent une réponse de qualité en toute sécurité, aux besoins de la population.

Les effectifs qu'ils réclament sont loin d'être dans la fourchette haute du référentiel du SAMU urgences de France, et s'appuient sur l'activité réelle.

Nous ne comprenons pas que vous refusiez de prendre en compte cette réalité et que vous jouiez la sécurité comme on joue à la roulette !!

Nous partageons en tant que représentant des usagers, les inquiétudes des personnels. Aussi parce que nous sommes attachés à l'hôpital public et que notre raison d'être est d'agir pour son développement, nous avons décidé d'appeler nos adhérents et aussi la population, à participer à l'inauguration qui aura lieu le 10 avril à 11 h.

Par notre présence nous réaffirmerons notre satisfaction de la rénovation du service des urgences mais aussi notre exigence de le voir, aussi, assurer des soins de qualité en toute sécurité avec les personnels en nombre suffisants tels qu'ils ont été évalués par l'équipe actuelle.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Jean Claude Marx

Comité Gersois pour le Développement et

la Défense de l'Hôpital Public

05 62 66 62 92

06 78 94 14 38

[www.gers-sante.org](http://www.gers-sante.org)

[comite@gers-sante.org](mailto:comite@gers-sante.org)

Copie à : Monsieur le président du conseil de surveillance

Madame la directrice de l'ARS

Monsieur le Préfet

Monsieur le président de la CME

Les organisations syndicales du CH Auch

Les personnels des services des urgences